# Annonce concernant l'état actuel de la procédure réglementaire devant la Commission Européenne

en rapport avec l'

### Offre Publique d'Acquisition

de

### **Constantia Flexibles GmbH, Vienne, Autriche**

pour toutes les actions nominatives en mains du public d'une valeur nominale de CHF 1.00 chacune

de

### Aluflexpack AG, Reinach (AG), Suisse

#### 1 Contexte

Le 2 avril 2024, Constantia Flexibles GmbH (I"Offrante" ou "Constantia") a publié le prospectus d'offre (le "Prospectus d'Offre") pour son offre publique d'acquisition selon les articles 125 et suivants LIMF (I"Offre") pour toutes les actions nominatives en mains du public d'Aluflexpack SA ("AFP") d'une valeur nominale de CHF 1.00 chacune ("Actions AFP", chacune une "Action AFP").

Selon le Prospectus d'Offre, le Prix de l'Offre pour chaque Action AFP se situe entre CHF 15.00 et CHF 18.75 nets en espèces, sous réserve de l'issue de la procédure réglementaire et sous déduction du montant brut de tout effet dilutif affectant les Actions AFP avant l'Exécution (comme décrit plus en détail dans le Prospectus d'Offre).

Dans l'Annonce Définitive du Résultat Final, publiée le 6 juin 2024, l'Offrante a déclaré un Report de l'Exécution conformément à la section A7.3 (*Durée des Conditions de l'Offre et Report de l'Exécution*) du Prospectus d'Offre et a indiqué qu'elle s'attend à ce que l'Exécution intervienne vers le quatrième trimestre 2024.

Le 5 novembre 2024, l'Offrante a publié une annonce concernant la date prévue de l'Exécution de l'Offre, dans laquelle l'Offrante a déclaré que sur la base de son

analyse et de l'estimation actuelles concernant le temps nécessaire pour l'obtention de toutes les approbations règlementaires, et sous réserve de la réalisation ou la renonciation des Conditions Restantes de l'Offre, l'Offrante s'attend à ce que l'Exécution intervienne au cours du premier trimestre 2025.

Les termes non définis dans la présente annonce ont le sens qui leur est attribué dans le Prospectus d'Offre.

## 2 Soumission d'un Paquet de Mesures Correctives à la Commission Européenne

Le 28 novembre 2024, la notification formelle de la concentration a été notifiée à la Commission Européenne et la période d'enquête de phase I a commencé, qui durera jusqu'au 29 janvier 2025.

Hier, un paquet de mesures correctives a été officiellement soumis à la Commission Européenne. Le paquet de mesures correctives dépasse le Plafond de Matérialité des Mesures Correctives et le Montant Effectif des Dépenses d'Investissement Supplémentaires est équivalent à EUR 944'582. Sur cette base, les parties actuellement s'attendent à ce que le Prix de l'Offre soit de CHF 15.95, soit CHF 0.95 de plus que le Prix de Base de CHF 15.00.

L'Offrant publiera un avis lorsque la Commission Européenne aura rendu sa décision et le Prix de l'Offre aura été définitivement fixé.

L'Offre et l'Exécution sont et restent soumises à la réalisation ou à la renonciation aux Conditions Restantes de l'Offre.

#### 3 Restrictions à l'Offre

L'Offre est soumise aux restrictions à l'Offre telle que décrites dans le Prospectus d'Offre. Le Prospectus d'Offre et tous les autres documents d'offre sont disponibles sur <a href="https://www.afp-tender-offer.com">https://www.afp-tender-offer.com</a>.

Actions nominatives d'Aluflexpack SA non apportées (première ligne de négoce)

Numéro de valeur: ISIN: Symbole de valeur:

45322689 CH0453226893 AFP

Actions nominatives d'Aluflexpack SA apportées (deuxième ligne de négoce)

Numéro de valeur: ISIN: Symbole de valeur:

133660914 CH1336609149 AFPE

Zurich, le 9 janvier 2025

Banque mandatée: Banque Cantonale de Zurich, 8001 Zurich, Suisse